

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AVRIL 2018

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le mercredi 4 avril 2018 à 19h30 à l'édifice Bernardin-Hamann dans le secteur Saint-Méthode, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Martine Poulin et Nicole Champagne, messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Pierre Quirion, Nelson Turgeon et Michel Rhéaume, tous membres du conseil, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

En vertu de l'article 157 du Code municipal, lorsque tous les membres du conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation, les décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance extraordinaire sont officielles.

Nous, soussignés membres du conseil, par l'apposition de notre signature, renonçons à notre avis de convocation.

Pascal Binet

Sylvain Jacques

Michel Rhéaume

Nelson Turgeon

Martine Poulin

Nicole Champagne

Pierre Quirion

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le directeur du Service de l'urbanisme et des communications assiste également à la séance.

Le premier magistrat déclare la séance ouverte. Personne n'assiste à la séance.

SUJETS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

1. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 223-18 concernant la gestion contractuelle;
2. Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt numéro 224-18 concernant l'achat d'équipements roulants;
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 225-18 relativement au projet d'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Thetford Mines;
4. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2017-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable en partie par la Sûreté du Québec;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 223-18 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE

Un avis de motion est donné par le conseiller Pierre Quirion qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 223-18 concernant la gestion contractuelle.

Le maire présente le projet de règlement qui a pour objet de mettre à jour la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité en intégrant les dispositions prévues dans la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 224-18 CONCERNANT L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ROULANTS

Un avis de motion est donné par le conseiller Nelson Turgeon qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement d'emprunt numéro 224-18 concernant l'achat d'équipements roulants.

Le maire présente le projet de règlement d'emprunt dans le but de procéder à l'achat d'équipements roulants à un montant approximatif de 1 300 000 \$.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 225-18 RELATIVEMENT AU PROJET D'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE THETFORD MINES

Un avis de motion est donné par le conseiller Sylvain Jacques qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 225-18 relativement au projet d'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Thetford Mines.

Le maire présente le projet de règlement qui a pour objet d'annexer les parties de territoires de la Ville de Thetford Mines sur les chemins Auclair, du Bocage, Simard et Thivierge situés en bordure du lac à la Truite.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-RM-SQ-4 CONCERNANT LES ANIMAUX ET APPLICABLE EN PARTIE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Un avis de motion est donné par la conseillère Martine Poulin qu'elle proposera, elle ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 2017-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable en partie par la Sûreté du Québec

Le maire présente le projet de règlement qui pour objet de mettre à jour le règlement concernant les animaux sur le territoire de la Municipalité d'Adstock.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable n'assiste à la séance.

18-04-94

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu de lever la séance à 19h42.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé tout un chacun des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

Pascal Binet

RV

Renée Vachon